



L'ECHO d'ENTREVAUX

**Bulletin
Municipal N°9
Juin 2018**



Notre Père, Gérard



Lucas Guibert, Maire d'Entrevaux : « Le père Gérard. SALNITRO a marqué l'histoire de notre village. Nous garderons en mémoire son écoute, sa gentillesse et sa très grande culture qu'il mettait au service de notre collectivité. »

Gilbert Laurent, Président de la société de St Jean et ancien Maire d'Entrevaux : nous avons pu apprécier le père Saniltro Gérard, bien sûr comme père spirituel

de notre confrérie, mais également comme un ami, un frère.

Cet homme à la connaissance inépuisable nous a fait connaître bien des trésors, des lieux, des monuments. Très sensible, il avait apprécié le travail réalisé à St Jean du désert et n'avait pu retenir ses larmes devant ces réalisations.

Après avoir partagé avec lui des moments de tristesse, de bonheur, de joie, des moments spirituels intenses c'est avec une grande émotion que nous avons appris son départ vers l'au delà. Il restera à jamais présent dans nos esprits et penserons très fort à lui lors de notre prochaine montée à St Jean du désert.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme de caractère mais également de sa bonhomie, de son sourire, de ses histoires hilarantes, de sa canne pointée vers nous lorsque nous n'étions pas d'accord.»

Père Jacques Rigaut, administrateur de la paroisse d'Entrevaux : «Le départ de père Salnitro aura surpris et bouleversé ses proches et amis. Le père Gérard paraissait solide comme le roc malgré ses accidents qui vont le handicaper considérablement et qui ne lui permettront pas de faire tout ce qu'il voulait. Avec une certaine force intérieure qui le caractérisait, il surmontera ses difficultés quotidiennes et il sera présent pour célébrer la liturgie et les fêtes de village en particulier la Saint Jean-Baptiste. Très cultivé, on ne s'ennuyait pas à ses côtés. Il savait parler et on pouvait l'écouter pendant des heures, sa mémoire vous transportant dans le temps. Il était un de ses derniers prêtres qui ont vécu les transitions pendant le Concile Vatican 2 gardant une certaine nostalgie pour ce temps où l'Eglise avait un certain poids dans la société et où le curé était un notable dans le village. Le père Gérard a gardé de ce temps un amour pour le beau, travaillant pour le respect de la beauté de nos édifices, pour que soit conservé le style propre à ces églises qui font leur charme et leur valeur. Mais c'était avant tout un homme de foi, foi nourrie de la tradition de l'église et fortifiée par son enracinement dans le lieu où la providence l'avait placé c'est-à-dire, cette Provence qu'il aimait. Cette figure emblématique d'Entrevaux et de l'église locale aura servi ses fidèles avec courage et fidélité.

Il restera à jamais dans la mémoire d'Entrevaux.»

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Louna KERNINON née le 08/02/2018, fille de Alexis KERNINON et Emilie LAMBERT.
- Nathan BARTHELEMI né le 13/03/2018, fils de Julien BARTHELEMI et Marie TAPIAU.

MARIAGES

- Mathieu BOURRELLY et Chloé DEZ le 28/04/2018.
- Steve DUGUET et Micaela RODRIGUES DA COSTA le 28/04/2018.

DECES

- Père Gérard SALNITRO décédé le 21/11/2017.
- Claude MENARD décédé le 24/11/2017.
- Renée AUZAS épouse JEAN décédée le 28/12/2017.
- Rosa LEON décédée le 02/01/2018.
- Josette DOZOL épouse GRAS décédée le 20/01/2018.
- Jean-François MAILLARD décédé le 23/01/2018.
- Antoinette GRAC veuve GUGOLE décédée le 28/01/2018.
- René BRUN décédé le 05/02/2018.
- Denise BERAUD épouse MICHELIS décédée le 13/03/2018.
- Jean-Pierre CHOLET décédé le 17/04/2018.





Entrevalaises, Entrevalais, chers amis,

Une nouvelle période budgétaire vient de s'achever, l'ensemble des budgets a été voté par le conseil municipal le 10 avril 2018. Le conseil municipal a décidé cette année à nouveau de ne pas augmenter la part communale des taux d'impôts locaux.

Le produit fiscal professionnel est désormais perçu par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon dans le cadre de Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) afin de compenser les transferts de compétences rendus obligatoires par la loi NOTRe. Souhaitons que cette intercommunalité fasse appel au tissu industriel, artisanal et commerçant local en retour, dans le cadre de ses réalisations.

Ces quelques lignes sont pour moi l'occasion de vous présenter les programmes d'investissement à venir.

1- Bâtiments municipaux :

- Rénovation des fenêtres et volets de l'ancienne école du plan d'Entrevaux,*
- Réalisation de la façade et de la couverture des ateliers municipaux,*
- Réalisation de la façade du presbytère,*
- Modernisation et mise en accessibilité mairie,*
- Réhabilitation de la remise Henry rue de l'Orbitelle,*
- Modernisation de la voirie, des accotements et de la signalétique de la Zone Artisanale 1,*
- Rénovation de la toiture et de l'isolation thermique de l'école communale.*

2- Equipements touristiques et sportifs :

- Aménagement de l'aire de loisirs et rénovation des terrains de tennis,*
- Aménagement d'un parcours de santé au stade,*
- Restauration des fontaines publiques du village intra-muros,*
- Rénovation des toilettes publiques,*
- Réalisation d'une borne vidange camping-car au parking de la gare.*

3- Réseaux d'AEP et Assainissement :

- Réparation du réseau d'assainissement quartier de la sedz,*
- Rénovation d'un kilomètre de conduite de notre réseau AEP, répartis entre le plan d'Entrevaux et le village,*
- Reprise du programme de forage à Bay suite à une étude hydrogéologique complémentaire.*

Concernant notre contrat d'eau potable, notre délégué a entrepris les premiers travaux qui lui incombent contractuellement afin de réduire les prélèvements de la collectivité en milieu naturel. En parallèle, au vu des investissements à prévoir afin de rénover nos conduites, j'ai proposé au conseil municipal de réduire la redevance perçue par la commune.

Ainsi, Je vous annonce une baisse de tarification de l'ordre de 8 à 10% dès la facturation du mois de Juillet 2018.

Je reste très mobilisé sur ce dossier afin de maintenir l'effort d'investissement nécessaire qui permettra de restaurer notre patrimoine réseau et de maîtriser les niveaux de tarifications.

Depuis le mois d'avril, notre marché hebdomadaire est positionné place Moreau. Nous avons tous constaté qu'il s'y développe ce qui est bénéfique pour l'attrait touristique et la vie de notre village. Notre foire de la Saint Robert a également connu un franc succès.

Ces manifestations sont autant d'occasions pour les villageois de se retrouver, cela renforce la proximité et l'esprit de convivialité, des valeurs auxquelles je suis très attaché.

La saison estivale approchant, notre village est magnifiquement fleuri. De nouvelles réalisations sont venues égayer la place Moreau et embellir le jardin municipal pour le plus grand plaisir de nos visiteurs et des Entrevalais. Je déplore toutefois les actes d'incivismes et les dégradations que nous avons pu constater : plantations arrachées, jardinières vandalisées entre autres. Ces actes, bien que marginaux, doivent être sanctionnés avec fermeté.

Je vous souhaite à tous de passer d'excellentes vacances et de profiter pleinement des animations qui vous seront proposées tout au long de l'été dans notre magnifique cité.

Lucas Guibert



UTILISATEUR ABONNÉ :

Abonnement particulier : 12€ TTC / an
 Abonnement professionnel : 8 € TTC par badge / an

Accès à l'ensemble des services : réservation, mémorisation des favoris, suivi de facturation, SMS, ...

Coût unitaire à la charge :

Accélérée : 2 € TTC y compris la première heure de charge puis 0.05€ TTC le quart d'heure supplémentaire

Rapide : 3.50 € TTC y compris la première demi-heure de charge puis 1€ TTC le quart d'heure supplémentaire

UTILISATEUR ANONYME :

Pas de coût d'abonnement.

Accès restreint aux services : pour un usage occasionnel, sans identification préalable, via smartphone ou CB sans contact pour les bornes équipées

Coût unitaire à la charge :

Accélérée : 3.50 € TTC y compris la première heure de charge puis 0.05€ TTC le quart d'heure supplémentaire

Rapide : 5 € TTC y compris la première demi-heure de charge puis 1.50€ TTC le quart d'heure supplémentaire

Borne de recharge

Les conducteurs de voiture électrique pourront maintenant recharger leur véhicule à Entrevaux. Cette borne se situe sur le parking de la gare. Elle permettra d'étoffer le réseau de recharge pour véhicules électriques du territoire, et donc de favoriser l'usage de véhicules propres, de participer aux défis énergétiques et environnementaux en luttant contre l'émission de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique.

2 places sont réservées pour la recharge.

Implantation des bornes

Le Centre d'Action Sociale d'Entrevaux est fier de proposer un service de recharge électrique pour véhicules électriques.

Le matériel technique

Il est possible de recharger son véhicule électrique avec une borne de recharge publique ou privée.

Bornes accélérées : 2€ TTC y compris la première heure de charge puis 0.05€ TTC le quart d'heure supplémentaire

Bornes rapides : 3.50€ TTC y compris la première demi-heure de charge puis 1€ TTC le quart d'heure supplémentaire

Comment ça fonctionne ?

1. Pour louer la charge :
 - Aller sur le site www.entrevaux.com
 - Choisir la borne et la durée de la location
 - Valider la location et recevoir le code d'accès par SMS

2. Pour utiliser la charge :
 - Aller à la borne
 - Insérer le code d'accès
 - Recharger le véhicule

En cas de panne ou de problème : entrevaux@entrevaux.com

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Entrevaux a organisé une collecte de vêtements, en partenariat avec le secours catholique de Puget théniers, le mercredi 8 Novembre 2017, opération qui a eu un vif succès grâce à la grande générosité des Entrevalais.

"Nos vêtements en bon état peuvent encore couvrir des besoins"

Aux Entrevalais

Au centre communal d'action sociale,

A tous les bénévoles

Moult remerciements pour vos dons, votre aidemerci !

L'Echoppe de la rue Jousserandy,

Votre boutique solidaire du Secours Catholique de Puget-Théniers

Ouvert à tout public le mercredi de 14h à 17h45.



Atelier raviolis
 Décembre
 2017

Atelier de
 produits
 naturels
 février 2018



Diaporama sur les oratoires présenté et commenté par Mr et Mme Werny 11 avril 2018



ACM MUNICIPAL ENTREVALAIS

PÉRISCOLAIRE : avant et après la classe

EXTRASCOLAIRE : mercredis et vacances /

Accueil de loisirs de 3 à 13 ans

PROCHAINES VACANCES :

ACCUEIL ORGANISÉ DU 9 JUILLET AU 3 AOÛT 2018

Contact : acm@mairie-entrevaux.fr / 06.71.47.07.90



Toussaint



Février



Printemps





Résultat du concours de décoration :

Catégorie balcon : Vincent Gugole

Catégorie commerce : la Boulangerie de la Citadelle

Catégorie maison : Carine Brun



Animations de Noël organisées par le service Animations municipal et l'Association des Parents d'Elèves d'Entrevaux

Fête de l'olive

Samedi 24 février 2018 a eu lieu la 2^{ème} édition de la fête de l'olive à Entrevaux. Cette fête organisée par le service animation de la municipalité en présence de Afidol, Secrets de Fabriques, Pays Gourmand, les amis de l'olive Pugétoise, le Syndicat des oléiculteurs d'Entrevaux, a eu un vif succès malgré le temps morose.

La journée a débuté avec Alex Siciliano de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL) avec la présence du Syndicat des oléiculteurs d'Entrevaux pour une démonstration de taille.

L'olive, produit choyé de notre terroir, joyau de la cuisine provençale, elle a su s'inviter pour cette journée sur tous les stands des artisans, producteurs et commerçants regroupés dans la salle polyvalente.

La journée fût ponctuée par de nombreuses animations :

- visite du moulin à huile
- concours d'aioli brillamment remporté par Ethan, 12 ans
- exposition avec remise de prix du concours photos, en présence de Monsieur Lucas Guibert maire, ayant pour thème « l'olive dans tous ses états » organisé par Secrets de fabriques :

1er prix, photo de Pascal Magnan d'Entrevaux

2ème prix, photo de Jacky Cosson de Puget théniers

3 prix, photo de Bruno Guillousouic de Puget théniers

1er prix catégorie enfant, photo de Pierre Mantrand d'Entrevaux

- beignet offerte à la population
- dégustation d'huiles d'olives organisé par Pays Gourmand

La journée prit fin après la conférence animée par Alex Siciliano ayant pour thème « ravageurs et mouche de l'olive »

Nous vous donnons rendez vous l'année prochaine autour de l'olive.



foire aux plants

Ce dimanche 29 Avril 2018, la foire aux plants s'est installée à Entrevaux. Les amateurs de jardinage ont pu flâner sur la place Moreau et le square Louis Gautier où les exposants proposaient des produits variés. Aux côtés des plantes, de multiples animations ont tenté les visiteurs de tout âge.

- un atelier de fabrication de biscuits animé par Florent des "7 délices d'Entrevaux"
- un atelier greffe de légumes ou Anthony, jardinier communal a prodigué de précieux conseils
- une conférence sur les fleurs comestibles à la salle polyvalente
- en fin de matinée un apéritif offert par la municipalité

Sans oublier l'Association "les Enchanteurs Entrevalais" qui, avec leurs chansons sur fond d'orgue de barbarie, a donné à cette journée une ambiance festive.

Tout contribua à faire de cette foire une sortie familiale, distrayante, instructive et utile avec la possibilité de se restaurer sur place.

Un concours de balcons, commerces, maisons fleuries est lancé. Renseignements et inscriptions au bureau d'accueil touristique: tourisme@mairie-entrevaux.fr ou 04.93.05.46.73

Les Entrevalais à l'honneur

7^{ème} soirée de l'excellence artisanale

Le 9 Novembre 2017, la délégation des Alpes de Haute Provence de la Chambre de métiers et de l'Artisanat en PACA a organisé la traditionnelle soirée de l'excellence artisanale.

Une bonne occasion de valoriser les entreprises artisanales du territoire, leur savoir faire et leur singularité.

7 entreprises ont reçu le Prix de l'excellence artisanale dont la SARL Christian et Sylvain Baud, menuisier.



Polina Astrella dans "les étoiles en scène"

Polina Astrella plus connue sous le nom de Paulette Guibert parvenue à la 3eme place dans sa catégorie, à l'occasion du concours de chants "les étoiles en scène", à Drap en Janvier dernier.

Elle participe régulièrement dans des concerts dédiés à la chanson française notamment avec Jacques G. Reggiani.



Starséniors 2017

Il aura fallu plusieurs mois de casting pour sélectionner les 20 finalistes parmi plus de 160 participants particulièrement talentueux, à Starséniors 2017 qui a eu lieu à Acropolis Nice.

Accompagné par un orchestre de 20 musiciens, Antoine Guibert est monté sur scène pour interpréter " je viens pas te parler d'amour" de Daniel Guichard devant près de 2500 spectateurs.



Programme

JUILLET

5 Juillet

Kermesse des enfants de l'école à l'hôpital

7 Juillet

Concert de blues organisé par ECCE

concours de boules 19h00 organisé par le Comité des Fêtes d'Entrevaux

12 Juillet

Conférence de l'Ecomusée 21h00 sur le parvis de la cathédrale

14 Juillet

Bal du 14 Juillet organisé par le Comité des Amis de Bay; Feu d'artifice organisé par la Mairie

19, 20 et 21 Juillet

Festival en Sausses

21 Juillet

Fête de la saint Marguerite organisé par le Comité du plan d'Entrevaux

24 Juillet

Atelier de pâtes fraîches organisé par Secrets de fabriques

AOÛT :

3 Août

Concours de pétanque organisé par l'Amicale des Sapeurs pompiers

7 Août

Circuit découverte des moulins d'Entrevaux organisé par Secrets de fabrique

9 Août

Conférence de l'Ecomusée 21h sur le parvis de la cathédrale

10 Août

Montée aux flambeaux, embrasement et festi'rock organisé par ECCE

10,11 et 12 Aout

Stage de danse par PK Art et mouvement

21 Août

Atelier pâtes fraîches organisé par Secrets de fabrique

SEPTEMBRE :

8 Septembre

Journée des associations

15, 16 Septembre

Journées Européennes du Patrimoine

29 Septembre

Foire agricole organisé par la Mairie d'Entrevaux

OCTOBRE :

6 Octobre

Loto organisé par ECCE

7 Octobre

Vide grenier organisé par l'APEE sur le parking de la gare

13 Octobre

Les Micros Enchantés organisé par les Enchanteurs Entrevalais

20 Octobre

concours de contrée organisé par l'Amicale des Sapeurs pompiers

27 Octobre

Repas créole et spectacle humoristique organisé par les Enchanteurs Entrevalais

NOVEMBRE :

3 Novembre

Boum d'halloween organisé par l'APEE salle polyvalente

11 Novembre

Commémoration 100 ans de la guerre 14-18

Requiem à la cathédrale organisé par ECCE

DECEMBRE :

15 décembre

Marché de Noël organisé par la Mairie et l'Association des Parents d'Élèves d'Entrevaux

sapeur-pompier + volontaire = moi aussi



Ils sont aussi sapeurs-pompiers volontaires



sapeur-pompier + volontaire = moi aussi

Vous pouvez vous engager à partir de 16 ans quelle que soit votre nationalité si votre casier judiciaire est vierge.

Comment devenir volontaire ?

Adressez-vous au service départemental d'incendie et de secours de votre lieu de résidence. Des conditions d'aptitude physique et médicale sont vérifiées. Vous exercerez les mêmes missions de secours que les professionnels.

Une formation adaptée, initiale et continue

La formation dispensée permet de vous former aux gestes qui sauvent, à la lutte contre les incendies, de vous perfectionner et spécialiser. Progressivement, au rythme de l'acquisition de vos compétences, vous serez engagé sur le terrain.

Les droits et devoirs du volontaire

Cet engagement citoyen donne droit à des indemnités horaires et à une protection sociale spécifique. Le sapeur-pompier volontaire donne librement le temps qu'il a choisi. Il peut rompre son engagement à tout moment.

L'activité des volontaires

Les missions confiées aux sapeurs-pompiers volontaires sont principalement le secours à personne (85 %), la lutte contre les incendies (8%), les accidents de la route (7%).

Les sapeurs-pompiers sont également les principaux formateurs du grand public aux gestes de premiers secours.



LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ENTREVAUX

Communes défendues en premier appel :

- CASTELLET LES SAUSSES
- VAL DE CHALVAGNE
- ENTREVAUX
- ST PIERRE
- LA ROCHETTE
- SAUSSES

Ressources humaines :

22 Sapeurs-Pompiers Volontaires.

- 1 officier
- 6 sous-officiers
- 13 caporaux et sapeurs
- 2 infirmières

En théorie pour un Centre de Secours de la catégorie D'ENTREVAUX l'effectif devrait être de 30 Sapeurs-Pompiers.

Activité opérationnelle en 2017 :

233 interventions + 15 spécialistes (infirmières)

- 165 secours à personnes
- 27 accidents sur la voie publique
- 25 feux de végétations
- 4 feux urbains
- 12 interventions diverses

Fonctionnement :

En semaine durant la journée deux possibilités s'offrent à nos Sapeurs-Pompiers Volontaires,

- Soit grâce à un système de gestion individuelle de la disponibilité, les personnels peuvent s'enregistrer sur un serveur vocal ou un site internet dédié, comme étant disponibles pour assurer des interventions ; en cas de besoin, ils seront alertés

grâce à leur récepteur d'alerte (bip).

• Soit ils effectuent des gardes casernées ; ils sont donc en caserne prêts à partir si leur nombre, compétences et niveau de formation correspondent à l'intervention. Si ce n'est pas le cas le système de gestion avertira le ou les personnels qui ont donné de la disponibilité et ayant les compétences nécessaires pour l'accomplissement de la mission.

Les nuits de la semaine de 20 heures à 6 heures, ainsi que les week end du vendredi soir 20 heures au lundi matin 6 heures, une équipe de 4 à 5 Sapeurs-Pompiers Volontaires d'astreinte assure une garde à domicile. Cette équipe sera toujours complétée par les personnels qui auront donné de la disponibilité via le système de gestion individuelle en cas de besoin.

En incluant le temps de formation cela représente en volume horaire de 54022 heures de disponibilité tout personnel confondu ; soit par personne : 54022 / 22 = 2455 heures = 102 jours par personnes.

Considérant les difficultés de disponibilités des Sapeurs-Pompiers Volontaires en journée ainsi que la nécessité d'assurer les missions opérationnelles concernant les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes et leur évacuation, ainsi que la protection des personnes, des biens et de l'environnement en cas de péril et les actions de formation ; 2 conventions SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) ont été signées

Une avec la commune d'ENTREVAUX concernant le Sergent-Chef Anthony BAUD et l'autre avec

la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon pour le Sapeur Pompier Volontaire Adrien BALIZIAUX.

Ces conventions leurs permettent de s'absenter durant leur temps de travail, sur autorisation verbale de leurs employeurs ou son représentant. Nous remercions M Lucas GUIBERT Maire d'ENTREVAUX et M Serge PRATO Président de la CCAPV, de mettre leurs agents Sapeurs-Pompiers Volontaires à disposition de la population en cas de nécessité.

Toujours dans l'optique d'alléger les contraintes des Sapeurs-Pompiers Volontaires, dans leurs tâches administratives et logistiques. Il a été créé une Equipe Départementale de Soutien composée d'anciens Sapeurs-Pompiers (46 à ce jour), dont un à ENTREVAUX en la personne de M Daniel ROSSI.

Ses missions sont :

- Le convoyage de véhicules ou de matériels.
- L'appui logistique ou technique lors d'interventions majeures ou de déclenchement de plans de secours (canicule, pandémie, grand froid, etc....).
- Appui logistique dans le cadre du développement du volontariat (portes ouvertes, cérémonies, congrès, etc....).

Merci TINO.

Si vous souhaitez des renseignements ou rejoindre nos rangs (avoir entre 16 et 59 ans), vous pouvez contacter le Lieutenant Jean Luc BEGNIS 06.30.58.15.24 ou l'Adjudant/Chef Yvan DELACOURT 06.87.75.22.61.

COURSE ENDURO VTT.

Entrevaux a eu la joie d'accueillir la seconde édition de la course enduro VTT organisée par l'association Zazou bike.

150 pilotes étaient au rendez vous dont le vice champion du monde actuel Adrien Daily et le tenant du titre Rémy Quillever.

La course a tenu toutes ses promesses et a confirmé qu'Entrevaux était définitivement une terre d'enduro VTT.

Le VAE (VTT a assistance électrique) toujours plus présent avec 30 inscrits dont plusieurs femmes.

On verra, grâce à la Zazou bike, de plus en plus de VTT sur Entrevaux à l'avenir.

Patrick Mantrand, président de la Zazou bike



Depuis ce Printemps l'ADMR d'Entrevaux propose son service de jardinage et bricolage. Ainsi que l'accompagnement des séniors, des familles et des résidences secondaires : entretien du logement et du linge, courses, préparation des repas, aide à la vie quotidienne des personnes Agées et / ou handicapées, téléassistance Filien ADMR, etc...

Place Charles Panier 04320 Entrevaux

Tél. : 04 93 05 44 45 - Fax : 04 71 48 75 54

Email: admr.entrevaux@free.fr

Membres du bureau ADMR

Présidente : Dominique Laurent

Vice présidente : Hélène Gaspari

Trésorière : Nicole Le Corre

Secrétaire : Roger Larcule

Membres : Michèle Montule

Anne Marie Asso

Paulette Gueret

Marie Henry

Gérard Parodi

Thérèse Toche

Association des Parents d'Elèves d'Entrevaux

La kermesse de l'école se déroulera à l'hôpital d'Entrevaux le jeudi 5 Juillet.

Le vide grenier d'automne le dimanche 7 Octobre au parking de la gare.

La boum d'halloween le samedi 3 Novembre à la salle polyvalente d'Entrevaux.

L'Association sera présente au traditionnel marché de Noël, également présente à toutes les séances de cinéma à la salle polyvalente en proposant du pop corn et des boissons.

Suite au vide grenier du 6 Mai dernier, un bénéfice de 1646.60€ a été dégagé, cette somme sera entièrement utilisée au profit des enfants de l'école d'Entrevaux.

Nous remercions toutes les mamans, les papas et toutes les personnes de répondre à nos sollicitations, de nous soutenir et de nous aider et faisons un appel aux volontaires pour le bureau !

Samantha, Emilie, Pierrette, Sandrine et Rachel de l'APEE



LES ENCHANTEURS ENTREVALAIS Saison 2018



L'année a démarré sur des chapeaux de roues pour notre association avec un premier spectacle gratuit à la salle polyvalente : «EN TOUTE INTIMITE» avec la participation pour la première fois sur scène de notre ami Bob et son show transformiste. Des moments tout en émotion et en tendresse pour un spectacle qui change de ce que nous avons l'habitude de produire.

Ensuite le 17/03, changement d'ambiance pour une guinguette endiablée années 70 à l'honneur avec un buffet froid à volonté proposé par Dan de l'Ambassade puis le 7/04 nous voilà partis pour une soirée cabaret humoristique avec la venue d'une troupe varoise le comedy show. Spectacle interactif et hilarant auquel une centaine de personne assistait, toujours, à la salle polyvalente.

Dimanche 29/04 : animation de la foire aux plants d'Entrevaux en compagnie de l'orgue de barbarie de Josyane et Jean Pierre Henricy.

13/10/2018 : Date arrêtée pour les Micros Enchantés 5ème édition, à vos partitions.....

27/10/2018 : Repas annuel créole et spectacle humoristique, la suite des aventures de Gisèle et Ginette.

POUR 2019 nous pouvons d'ores et déjà vous informer de la 2ème édition du spectacle «En toute intimité» le 2 février et le 16 mars nouvelle guinguette et années 80 !

Pour nous suivre, retrouvez-nous sur la page facebook «Les Enchanteurs Entrevalais» si vous avez envie de nous rejoindre, contactez Danielle au 06.74.61.53.95

Conseil municipal du 10 novembre 2017

1) Compétence scolaire : La compétence « ECOLE, CULTURE, PETITE ENFANCE » était une compétence des anciennes communautés de communes Terre de Lumière et Haut Verdon. De ce fait, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) doit décider d'intégrer ou non la compétence « ECOLE ». Tout ce qui concerne l'entretien, la construction, le fonctionnement notamment du personnel, les équipements, et le transport scolaire seront pris en charge par la CCAPV. Sur le territoire de cette communauté de communes, 18 écoles sont concernées soit 18 communes sur les 41 que compte la communauté de communes. Devant la problématique de la gestion quotidienne de l'école d'Entrevaux, dans un souci de maintien de la proximité, l'attachement des parents d'élèves qui souhaitent que la compétence école reste communale, une délibération refusant la prise de compétence « ECOLE » par la CCAPV a été prise à l'unanimité.

Conseil municipal du 5 décembre 2017.

- 1) DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Comme chaque année des dossiers sont déposés au niveau de la DETR. La réhabilitation de la mairie et des terrains de tennis vont être présentés. A l'unanimité.
- 2) Plan Local d'Urbanisme (PLU). La CDNPS a émis deux avis négatifs. Le PLU doit intervenir en 2021. L'option retenue est de partir pour 5 ans sur un Règlement National d'Urbanisme (RNU). A la majorité.
- 3) Etude surveillée. Il s'agit de rémunérer la directrice de l'école communale d'Entrevaux pour une étude surveillée mise en place. A l'unanimité.
- 4) Frais de fonctionnement école. Comme chaque année, les frais de fonctionnement sont proposés au vote. 61 enfants inscrits sur notre école. Un enfant coûte 1 789,17 €. A l'unanimité.
- 5) Tarif Accueil Collectif de Mineurs (ACM). Certains parents demandent à pouvoir bénéficier d'un tarif ACM à la demi-journée. A l'unanimité.
- 6) Avenant règlement intérieur ACM. Suite au retour à la semaine de 4 jours, il est nécessaire de réadapter le règlement par un avenant. A l'unanimité.
- 7) Parcelle Monsieur EME. Dans le cadre d'un dossier d'acquisition foncière de la route du Brec, certains propriétaires ont cédé leur terrains et d'autres demandent une indemnisation. La famille EME est favorable pour céder à la commune l'ensemble de sa parcelle pour 1 500 €. A l'unanimité.
- 8) Location passage Saint Martin. Il convient de rafraîchir la délibération de 1993 et revoir l'indexation du loyer par rapport au coût de la construction. A l'unanimité.
- 9) Convention service urbanisme. Un service mutualisé d'urbanisme a été mis en place par la CCAPV à la place de la Direction Départementale des Territoires depuis le 1er janvier 2018. A l'unanimité.
- 10) Motion eau et assainissement. Le transfert de la compétence eau et assainissement reste facultative jusqu'en 2020. Devant nos problématiques de montagne, une motion doit être adoptée pour que ce dossier reste communal. A l'unanimité.
- 11) Motion Chemin de fer de Provence. La commune a été sollicitée pour une reconstruction des gares. Le projet n'étant pas jugé opportun au vu des travaux en cours, cette délibération n'est pas adoptée.
- 12) Bornes recharges électriques. Une borne de recharge accélérée pour les véhicules électriques a été installée au parking de la gare. Trois heures de rechargement par véhicule sont nécessaires. La borne coûte 50 000 €. Dans le cadre du développement durable, il est proposé la gratuité de l'emplacement. A l'unanimité.

Conseil municipal du 20 février 2018.

- 1) Commission locale des charges transférées. La CCAPV a délibéré sur la Taxe Professionnelle Unique. De ce fait, les communes ne toucheront plus les taxes professionnelles. Cependant, un reversement sera fait sur les compétences rendues. Il convient de nommer un délégué et un suppléant pour cette commission. Sont proposés, GUIBERT Lucas, titulaire, et OCCELLI Didier, suppléant. A noter que le montant de la FPU est figé sur 2017 pour les années futures. Toutes les augmentations iront à l'intercommunalité. A l'unanimité.
- 2) Convention CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale). Ce point concerne l'autorisation pour le Maire de signer la convention pour les formations payantes du CNFPT. A l'unanimité.
- 3) Adhésion CCAPV à l'Association des Maires Ruraux. La commune n'a plus de cotisation directe, l'adhésion à l'AMR se fait par le biais de l'intercommunalité. Le coût est de 4 000 € pour l'ensemble de l'intercommunalité. A l'unanimité.
- 4) Tarif gîte communal. Au moment des travaux, les tarifs ont déjà été revus, mais dans le cadre de la labellisation, Gîte de France, un complément d'équipements est nécessaire. A l'unanimité.

Conseil municipal du 10 avril 2018.

- 1) Demande de subventions.
 - a) Pour le hameau de Bay, un forage supplémentaire pourrait être réalisé après une nouvelle analyse. Le montant de l'étude s'élève à 30 000 €. Un financement a été demandé au conseil départemental et à l'agence de l'eau. A l'unanimité.
 - b) FRAT. Un projet de rénovation du terrain de tennis multisport, des toilettes publiques, des fontaines, de la pergola de l'aire de loisirs dégradée par le vent, des jeux d'enfants notamment toboggan et balançoire est envisagé. Le montant des travaux s'élève à 354 000 € HT. 30 % sont sollicités auprès de la Région.
 - c) FODAC. Il s'agit d'obtenir une subvention pour du mobilier mairie et salle multi

activités. Le montant des acquisitions s'élève à 32 000 € HT. Le conseil départemental est sollicité. A l'unanimité.

- d) CNDS 2018. Il s'agit d'un projet de parcours santé sur l'aire de loisirs. 50 % du montant total de 29 603 € va être sollicité. A l'unanimité.
- e) ORGUE. Comme chaque année, la commune peut solliciter une aide pour l'entretien de l'orgue de la cathédrale. A l'unanimité.
- 2) Convention Office du Tourisme Intercommunal. Il s'agit d'autoriser le Maire à signer une convention quadripartite dans le cadre de la mise à disposition du Bureau Intercommunal du Tourisme. A l'unanimité.
- 3) Motion collège. Le regroupement des collèges d'Annot, St André les Alpes et Castellane est en projet. La commune d'Entrevaux s'est prononcée contre ce projet. A l'unanimité.
- 4) SMIAGE. La compétence concernant les cours d'eau a été transférée à l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2018 qui l'a transférée au syndicat Maralpin. La commune est sollicitée afin d'acter ce transfert et autoriser l'enquête publique sur le Ravin de St Macaire. A l'unanimité.
- 5) Convention servitude de passage. Afin de garantir l'accès au réseau d'assainissement au quartier de la Sedz, VEOLIA demande de contractualiser une servitude de passage sur des terrains appartenant à des particuliers. A l'unanimité.
- 6) Surtaxe eau et assainissement : Dans le cadre du contrat de l'eau et de l'assainissement la commune décide de baisser les surtaxes qui lui revenaient afin d'alléger la facturation. Cela sera effectif dès la facture du mois de juillet.
- 7) Vote des comptes de Gestion : Les comptes de gestion 2017 du receveur municipal sont adoptés à l'unanimité concernant la M 14, la M 49 et la M4. Les comptes sont les mêmes que ceux de la commune.
- 8) Vote des comptes Administratifs :
Commune : Excédent de fonctionnement : 170 202,09 € Excédent cumulé : 1 373 829,49 €
Déficit d'investissement : 11 960,50 € Déficit cumulé : 285 897,74 €. A la majorité.
Eau : Excédent de fonctionnement : 1 986,23 € Excédent cumulé : 143 019,10 €
Excédent d'investissement : 12 084,42 € Excédent cumulé : 95 449,62 €. A l'unanimité.
Pompes Funèbres : Excédent de fonctionnement 1 263,50 € Excédent cumulé : 4 091,90 €. A la majorité.
- 9) Taux d'imposition : La commune ne vote plus que 3 taux. La FPU est une taxe intercommunale. Les 3 taux restent inchangés. A l'unanimité.
- 10) Budget primitif commune, Eau et Pompes Funèbres.
Il a été présenté un budget commune en équilibre à :
2 357 005,75 € en fonctionnement
2 113 269,74 € en investissement. A la majorité.
Il a été présenté un budget Eau et Assainissement en équilibre à :
171 391,25 € en fonctionnement.
309 548,15 € en investissement. A l'unanimité.
Il a été proposé un budget Pompes Funèbres en équilibre à :
4 591,90 € en fonctionnement. A la majorité.
- 11) Subventions aux associations. Il a été décidé d'attribuer des subventions aux associations de la commune pour un montant de 15 950 €. A la majorité.

ORGANISMES	Vote conseil
AEMBA	600
AMICALE POMPIERS	400
AMICALE PERSONNEL	700
APPE	600
ASE	2000
APEE	1000
COMITE DU PLAN	1800
COMITE DES FETES	2500
COMITE DE BAY	1100
ECCE	900
CLAA	300
FOOTBALL CLUB DES VALLEES	900
ENCHANTEURS ENTREVALAIS	1000
ENTREV'ARTS	400
FOYER SOCIO EDUCATIF ANNOT	250
RVV	500
TENNIS CLUB DES VALLEES	300
LES ZAZOUS	700

(*) Subventions votées lors du conseil municipal du 10/04/2018



Entrevaux sous la Neige



Bulletin Municipal d'Entrevaux
Mairie d'Entrevaux
Place Charles Panier
04320 Entrevaux
04 93 05 34 10

Directrice de publication
Colette Guibert
Rédaction
Christian Bolgari

Mise en page et impression
Bouvreuil services

Crédit photos :
MKN Photos,
les Enchanteurs Entrelalais,
les Zazou bike,
Entrevaux animations,
Accueil Collectif des Mineurs,
Colette Guibert
Dépôt légal : à parution

